



École primaire Jules-Émond
 1065, avenue de la Montagne Est
 Téléphone : 418 686-4040 poste 4024
 Courriel : ecole.julesmond@cscapitale.qc.ca

20 janvier 2020

École primaire Amédée-Boutin
 3330, route de l'Aéroport
 Téléphone : 418 686-4040 poste 4001
 Courriel : ecole.aboutin@cscapitale.qc.ca

Service de garde
 Téléphone : 418 686-4040 poste 3244
 Courriel : sgarde.julesmond@cscapitale.qc.ca

Site Internet :
<http://cscapitale-ecole-jemond-aboutin.ca/>

Période officielle d'admission et d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021

La période d'admission et d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 se déroulera **du 5 au 14 février 2020**. **Comme l'an dernier, la réinscription se fera par voie électronique.** Vous recevrez par courriel un lien pour accéder à l'inscription en ligne de votre enfant. Vous devrez valider les données contenues dans le formulaire électronique, confirmer la lecture des renseignements importants et confirmer l'inscription de votre enfant au plus tard le vendredi 14 février prochain. Pour les parents qui utilisent le service de garde, la réinscription électronique se fera au cours de la même période.

Si vous devez inscrire un enfant pour la maternelle 4 ou 5 ans (voir à la page 2 pour des précisions), vous aurez à vous présenter au secrétariat de l'école au cours de cette même période avec **l'ORIGINAL de son certificat de naissance** (grand format) émis par le Directeur de l'État civil, **son carnet de santé** de même qu'un **document permettant d'attester de votre lieu de résidence** (permis de conduire au Québec, copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec, relevé d'emploi, avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ, facture récente portant votre nom et votre adresse). Il vous faut prévoir au moins 45 minutes pour effectuer l'inscription de votre enfant, car vous aurez différents formulaires à remplir. Pour faciliter vos démarches et vous permettre de rencontrer certains intervenants de l'école, nous avons réservé plus particulièrement **la journée du mercredi 5 février*** pour accueillir ces nouvelles inscriptions à la bibliothèque de l'école Jules-Émond, en **avant-midi de 8 h 45 à 11 h 45**, en **après-midi de 13 h 15 à 16 h 30** et en **soirée de 18 h à 19 h 30**. Si vous connaissez des parents de votre entourage qui sont dans la même situation que vous, merci de leur transmettre ces informations.

Dans ce numéro

Maternelle 4 ans.....	2
Conseil d'établissement 2019-2020	2
On s'habille... c'est l'hiver	2
Quelques dates à retenir	2
Méritants du 1 ^{er} défi	2
Appel pour les absences.....	3
Message de l'infirmière scolaire	3
Fondation maman Dion	4

* remise au lendemain le 6 février en cas de fermeture pour tempête



Maternelle 4 ans

Le déploiement des classes de maternelle 4 ans se poursuivra en 2020-2021. La commission scolaire compte en ouvrir dans les différents secteurs de son territoire. Pour le secteur de Val-Bélair, c'est l'école Jules-Émond que devrait accueillir un groupe en septembre 2020. Des informations complémentaires devraient suivre bientôt sur le site Internet de la commission scolaire. Néanmoins, les parents intéressés par le service dont l'école Jules-Émond est leur école de bassin pourront se présenter à la journée réservée à l'inscription pour la maternelle du 5 février prochain.

Conseil d'établissement 2019-2020

La prochaine réunion du conseil d'établissement se tiendra le mardi 4 février prochain à la bibliothèque de l'école Jules-Émond dès 19 h 15. Les séances du conseil étant publiques, vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez y assister. Un point *Questions et interventions du public* est toujours mis à l'ordre du jour.

On s'habille... c'est l'hiver !

Certains parents se demandent quelles sont les normes qui régissent la sortie à l'extérieur en fonction de la température extérieure. Selon Environnement Canada, le risque d'engelure est faible lorsque la température atteint 0 à -27 °C, et ce, en tenant compte du facteur de refroidissement éolien. En bas de -28°C les risques sont plus élevés. Ainsi, selon ces données, l'école se fie au site de météo quelques minutes avant la récréation en regardant le facteur de refroidissement éolien pour prendre la décision de faire sortir les enfants à l'extérieur ou non. Vous comprendrez donc qu'il est très important que les enfants aient un habillement convenable leur permettant d'apprécier ce moment de répit à l'extérieur. Sans contredit, la récréation est d'ailleurs un temps de pause important pour favoriser les apprentissages.

Quelques dates à retenir...

Vendredi 14 février : fin de la 2^e étape

Mercredi 19 février : dépôt du bulletin de votre enfant sur le Portail-parents

Jeudi 20 février en soirée ou vendredi 21 février AM : rencontre de certains parents pour le 2^e bulletin

Vendredi 28 février : fête de l'Hiver pour tous les élèves (si la température ne peut pas le permettre, elle sera devancée au jeudi 27 février)

Du 2 au 6 mars : semaine de relâche

Méritants du 1^{er} défi (novembre – décembre)

Le comité de valorisation de l'école tient à féliciter les élèves méritants du 1^{er} défi. Ces élèves l'ont relevé avec brio. Le défi était « **J'adopte des comportements en cœur** ».

Pour le préscolaire : Arthur Beaumont, Théa Beausoleil-Asselin, Maëva Gagnon, Lucas Laperrière, Romane Lespérance, Tommy Ménard

Pour la 1^{re} année : Thaly Lagueux, Nelly Plante, Mathis Plourde, Maïka St-Germain, Lauriane Verret, Thomas Verret

Pour la 2^e année : Marie Courtemanche, Adam Doucoure, Magalie Hardy, Mathis Lacombe

Pour la 3^e année : Florence Boucher, Elliot Boulinguez, Raphaëlle Lemay, Frédéric Poliquin

Pour la 4^e année : Rosalie Cloutier, Joakin Daunais, Émilie Fortin, Sara Ouellet-Jean

Pour les classes de langage : Vincent Gauthier, Florence Paradis, Zauer Ragna Verreault

Nos félicitations à tous les élèves pour leurs efforts.

Le prochain défi : « **Je suis poli quand je parle et quand j'écoute** ».



Appel pour les absences

La Loi sur l'instruction publique (LIP) précise que les parents sont les premiers responsables de la fréquentation scolaire de leur enfant. C'est donc dire aussi que toutes les absences doivent être obligatoirement motivées par les parents. Certains parents oublient de le faire. Il est essentiel de signaler toute absence de votre enfant en téléphonant au secrétariat de l'école au 418 686-4040 poste 4024 pour Jules-Émond ou 4001 pour Amédée-Boutin et au service de garde au poste 3244 s'il le fréquente. Votre appel est important et votre collaboration nous est essentielle.

Message de l'infirmière scolaire

Quel casse-tête pour les parents quand se présente l'épineuse question de l'exclusion de l'enfant lors d'une maladie!

Nous sommes conscients qu'il survient alors d'importants problèmes d'organisation familiale et professionnelle! Cependant, deux raisons fondamentales sont à la base des politiques d'exclusion en milieu scolaire.

PREMIÈREMENT : « LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT LUI-MÊME »

En effet, l'enfant malade n'est pas en mesure de participer efficacement aux apprentissages scolaires et aux activités de groupe. Le milieu scolaire n'a pas la capacité de prendre soin des enfants malades.

DEUXIÈME : « LA PROTECTION DES AUTRES PERSONNES FRÉQUENTANT LE MILIEU SCOLAIRE »

Être en contact avec une personne présentant des symptômes qui risquent de se transmettre entraîne des répercussions sur le bien-être et la santé des autres. L'exclusion vise donc à interrompre la transmission d'une infection en éloignant l'enfant malade.

Donc, nous vous recommandons **de garder à la maison l'enfant qui présente l'une de ces manifestations** :

- Fièvre (37,6°C et plus)
- Toux importante
- Écoulement nasal important
- Mal de gorge ou d'oreilles avec irritabilité
- Diarrhée
- Vomissement
- Fatigue importante

Merci de votre collaboration!

Marie-Eve Deschênes
Infirmière scolaire



À RETENIR

**Ne pas oublier d'aviser le
secrétariat de l'école en
mentionnant le motif de
l'absence**





FAIRE GRANDIR L'ESTIME DE SOI, UNE RENTRÉE À LA FOIS

MÉMO :

Aux :	Parents des écoles primaires et secondaires publiques du Québec qui ont besoin d'un soutien de la part de la Fondation maman Dion
De :	Fondation maman Dion
Date :	13 janvier 2020
Sujet :	Période d'inscription pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2020-2021

À compter de la mi-janvier et ce, jusqu'à la fin-mars 2020, vous pouvez présenter une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2020-2021. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante car **vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants**. Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : www.fondationmamandion.org
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE.
3. Suivez les instructions.

Informations complémentaires :

- **Aucune demande ne sera acceptée par la poste.**
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire ou une personne de leur entourage.
- La Fondation suggère fortement que le nom et les coordonnées d'un intervenant social ou scolaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information permettra de confirmer leur situation actuelle. Les familles sélectionnées recevront une réponse de la Fondation, vers la mi-avril 2020, par appel téléphonique. Seules les familles non sélectionnées recevront une réponse par courriel.
- Vous devez faire parvenir à la Fondation, uniquement par la poste, à l'adresse suivante, les documents exigés ci-dessous Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
 - Une copie de l'Avis de cotisation indiquant le montant à la ligne 150 du rapport d'impôt fédéral.
 - Une copie de la Régie des rentes du Québec, Soutien aux enfants, pour indiquer le revenu annuel familial.
 - N'envoyez que la première page du bulletin de chaque enfant.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, des vêtements pour l'école ainsi que des lunettes, après un examen de la vue.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : www.fondationmamandion.org ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.

